

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU 19 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf juin, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Boffres**, sous la présidence de Monsieur Christian ALIBERT, par délégation du Président M. Olivier AMRANE.

**OBJET**

N° 29/2018

**Modification du tableau  
des effectifs du personnel  
administratif**

Nombre de membres en exercice : 46  
Nombre de membres présents : 37  
Qui ont pris part au vote : 40 (2 pouvoirs)  
Date de convocation du Comité : 5 juin 2018

**Présents votants** : MM. Christian ALIBERT, Philippe PONTON, Dominique DUPRET, Antoine DE PAMPOLONNE, Marcel JULIEN, Gilbert DEJOURS, Fabrice BASSET, Philippe BONNEFOY (pouvoir Thierry DUFOUR), Laurent COURBIS, Daniel GUEZE, Stéphane LAFAGE, Patrick DERIVAZ, Gilbert BOUVIER, Gérard GLORIEUX, Christophe FRACHON (pouvoir Daniel BLACHE), Guy FAURE, Laurent BRUNEL, Michel CIMAZ, Michel DELOCHE, Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Alain BOS, Daniel FAYARD, Éric BOURRY, Michel MOULIN, Gilles BRUN, Gérard BRUN (suppléant Gilles LEBRE), Stephan CHABOUD, Pierre LUYTON, Jacques-Henri ROCHE, Hervé COULMONT, Gérard CHAPUIS, Christian AUDEMARD, Patrice POMMARET, Yohan BLANCHARD, Marcel FRECHET et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY et Eliane BLACHE.

**Absents excusés** : MM. Olivier AMRANE, Thierry DUFOUR (pouvoir Philippe BONNEFOY), Daniel BLACHE (pouvoir Christophe FRACHON), Michel REYNAUD, Gilles LEBRE (suppléant Gérard BRUN), Michel BRET, Jean PLATON et Fabrice CHIROUZE.

**Secrétaire de séance** : M. Gérard GLORIEUX.

**LE RAPPORTEUR** : M. CIMAZ Michel, Vice-Président.

M. le Vice-Président expose que la création du Syndicat d'Eau Potable Crussol-Pays de Vernoux génère une activité plus importante et nécessite une augmentation du temps de travail du personnel administratif.

Il est donc nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1er juillet 2018, selon la proposition suivante :

Nbre	SUPPRESSION DE POSTES			CREATION DE POSTES		
	Date	Description	Temps	Date	Description	Temps
1	30/06/2018	Adjoint Administratif Territorial	17h30	01/07/2018	Adjoint Administratif Territorial	28h00
1	30/06/2018	Adjoint Administratif Territorial	20h00	01/07/2018	Adjoint Administratif Territorial	24h00

**DÉLIBÉRATION :**

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, *avec une abstention*,

**-décide**, d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1er Juillet 2018.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget.

**- charge**, Monsieur le Président de modifier en conséquence le tableau des effectifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois  
et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le Président  
Olivier AMRANE



Document transmis à la Sous-  
Préfecture de TOURNON

le.....  
publié et notifié

le.....  
ACTE RENDU EXECUTOIRE  
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président  
Olivier AMRANE

RECU A LA  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

22 JUIN 2018